

LA TESTE, le 22 DECEMBRE 2004

A.C.L.O.U. de l'Île aux Oiseaux
17, Avenue Charles de Gaulle
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 56 54 61 33
Fax : 05 56 54 61 36

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 DECEMBRE 2004 A 18 H.

Le 20 Décembre 2004 à 18 H 00, les Membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale à la Salle Jean FLEURY à LA TESTE DE BUCH sur convocation écrite faite par le Bureau le 01 Décembre 2004.

L'Assemblée est présidée par Mr Jean DUBROUS assisté de Mlle N. CAZIS en qualité de Secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence au cours de l'Assemblée.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) - Rapport moral du Président. Quittus
- 2°) - Rapport financier du Trésorier. Quittus
- 3°) - Modifications des status. Quittus
- 4°) - Renouvellement du tiers sortant. Vote
- 5°) - Montant des cotisations. Quittus
- 6°) - Questions diverses.

Le Président Mr Jean DUBROUS, après avoir accueilli les Membres de l'association, procède à la lecture de la dernière Assemblée Générale Extraordinaire
Nous passons au vote de ce rapport. Adoption à l'unanimité.

Mr DUBROUS évoque les dernières réunions et négociations en cours avec le Conservatoire du Littoral et la Mairie. Maintient des points évoqués lors de la dernière AG Extraordinaire du 17/12/2004.
La prochaine signature entre la Ville et le Préfet et le Conservatoire de l'attribution de la Gestion du DPM par la Ville de LA TESTE.

Envoi d'un courrier à Mr le Sous Préfet Mr ROGELET de la liste non exhaustive des adhérents occupants de cabanes sur l'île aux Oiseaux pour l'année 2004/2005.

1°) VOTE DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Monsieur DUBROUS met aux voix le rapport qu'il vient de présenter.
Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2°) RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER

Monsieur Jean Louis BONNIN prend la parole et expose son rapport.
Vote et adoption à l'unanimité.

3°) DEFINITION DU MONTANT DES COTISATIONS

Le montant des cotisations est maintenu à 10 Euros.
Monsieur DUBROUS met aux voix le montant des cotisations.
Celui-ci est adopté à l'unanimité.

4°) ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Renouvellement du Tiers sortant du Conseil d'Administration : 4 Personnes

Sont renouvelables : Messieurs BONNIN, DARRIET, GUERIN, RICAUD se représentent.

Nouveaux candidats : Mesdames MINOS Françoise et LACOIN Brigitte.

Monsieur Jean-Louis BONNIN appelle les adhérents à jour de la cotisation 2004 qu'ils viennent chercher un bulletin pré-imprimé.

Monsieur François FLEURY fait procéder au vote

ONT ÉTÉ ÉLUS

Monsieur BONNIN, Monsieur DARRIET, Monsieur RICAUD, Madame MINOS.

LISTE COMPLETE DES 12 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Jean DUBROUS, Monsieur Jean Louis BONNIN , Monsieur Philippe RICAUD, Madame CAZIS Nelly, Monsieur CANLORBE Claude, Monsieur CANLORBE Jean-Louis, Monsieur Yvan DARRIET, Monsieur Jean Bernard BIELHER, Monsieur Michel CUSSAC, Monsieur Pierre B ARDOU, Madame Françoise MINOS, Monsieur Pierre NATALIS.

5°) MODIFICATION DES STATUTS

3 Modifications sont apparues obligatoires :

. Article 3 : Siège social.

rédaction actuelle : "Son siège social est à La Teste de Buch.

Proposition de nouvelle rédaction : "le siège social est établi 17, Avenue Charles de Gaulle - 33260 La Teste de Buch".

Monsieur DUBROUS fait procéder au vote ce changement d'adresse.

Vote et adoption à l'unanimité.

Article 11 : Administration

Rédaction actuelle : "l'Association est administrée par un conseil composé de 12 membres élus au scrutin secret pour 3 années..."

Mr DUBROUS propose : "l'association est administrée par un conseil composé de 12 membres élus au scrutin secret pour 6 années..."

Mr DUBROUS fait procéder au vote ce changement.

Vote et adoption à l'unanimité.

Article 11 : Administration

Rédaction actuelle : " le bureau est élu pour 4 ans."

Mr DUBROUS propose : "le bureau est élu pour 2 ans".

Mr DUBROUS fait procéder au vote ce changement.

Vote et adoption à l'unanimité.

6°) - Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole. Monsieur DUBROUS déclare la séance levée à 21 Heures.

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Président et la Secrétaire.

LA TESTE DE BUCH, le 22 Décembre 2004

Le Président
Jean DUBROUS

La secrétaire
Nelly CAZIS